CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E70613** **VALABLE JUSQU'AU** **07/12/2026**

ÉDITÉ LE 03/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1991

Forme juridique : SAS

Capital : 230 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAVERNE 91B928

Siret : 382 295 277 00026

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 4029577-001

Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 1/273454

Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 1/273454

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : MENUISERIE SCHALCK

RUE DE L'ARTISANAT
ZA VAL DE MODERN
67350 NIEDERMODERN

Téléphone : 03 88 07 76 00 **Fax :**

Portable : 06 73 88 58 05

Responsabilité légale :
SCHALCK SERGE PRÉSIDENT

Site Internet : www.menuiserie-schalk.com

E-mail : eleonore.fend@menuiserie-schalck.com

Effectif moyen : 38 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 5 463 866 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4323	Fabrication et pose de menuiserie intérieure en bois (Technicité supérieure)	38	02/07/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

03/07/2026 13:56

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.